

[marches-securises.fr](https://www.marches-securises.fr)

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

AVIS DE MARCHÉ

**SAPL Angers Loire Restauration
(49)**

49 rue des Claveries

49124 Saint Barthélemy d'Anjou

FOURNITURES**DIRECTIVE 2014/24/UE**

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

SAPL Angers Loire Restauration (49), Numéro national d'identification : 84097537900016, Contact : Madame La Directrice Générale, 49 rue des Claveries, 49124 Saint Barthélemy d'Anjou, FRANCE. Tél. : +33 241211890. Courriel : helene.hode@alrest.fr. Code NUTS : FR.

Adresse(s) internet :Adresse principale : <https://www.papillote-et-cie.fr/>Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**Par voie électronique à l'adresse :** <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : Société Anonyme Publique Locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Restauration scolaire

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : ACCORD-CADRE DE FOURNITURE DE LÉGUMES 4EME GAMME ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET CONVENTIONNELLE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE - LOT RÉSERVÉ -**II.1.2) Code CPV principal**

03221000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

L'accord-cadre concerne l'approvisionnement en légumes 4ème gamme issus de l'agriculture biologique et conventionnelle pour la cuisine centrale d'Angers Loire Restauration (marque Papillote et Compagnie).

II.1.5) Valeur totale estimée**Valeur estimée hors TVA :** 80000 euros.**II.1.6) Informations sur les lots****Division en lots :** Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

03221000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR

Lieu principal d'exécution : 49 Rue des Claveries - 49124 Saint Barthélemy d'Anjou**II.2.4) Description des prestations**

L'accord-cadre porte sur la fourniture et la livraison de légumes 4ème gamme issues de l'agriculture biologique ou conventionnelle destinés à la cuisine centrale d'Angers Loire Restauration.

II.2.5) Critères d'attribution**Prix :** 30%**Qualité**

Valeur Technique : 40%

Circuit d'Approvisionnement : 10%
Performance Environnementale : 20%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 septembre 2020. Jusqu'au : 31 août 2021.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Oui

Le marché est réservé à des ateliers protégés.

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 02 mars 2020 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

lundi 02 mars 2020 - 14:00.

Lieu : Angers Loire Restauration.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter du 1er septembre 2020. Il pourra être reconduit par tacite reconduction trois fois maximum sans que sa durée totale n'excède quatre ans.

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

TGI de Rennes 7 Rue Pierre Abélard , 35000 RENNES FRANCE.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**VI.4.3) Introduction des recours****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

24 janvier 2020